

## ATSCAF FEDERALE A. TOURISTIQUE CULTURELLE DES ADMIN FINANCIERES

41 BOULEVARD VINCENT AURIOL

75013 PARIS

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Par contrat numéro : W010323.008L Échéance : 01/09

La Société d'Assurances **La Sauvegarde**, 148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex, certifie garantir l'Assuré mentionné ci-dessus :

contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber ainsi qu'aux Associations Touristiques Sportives et Culturelles des Administrations Financières Départementales (ATSCAF Départementales) en cas de dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers à l'occasion des activités de l'association.

## **Garanties et montants:**

- Responsabilité Civile
- dommages corporels : 4.600.000 €
- dommages matériels et immatériels consécutifs : 1.600.000 €,
- intoxications alimentaires : 1.000.000 €,
- dommages immatériels non consécutifs : 50.000 €, sous déduction d'une franchise fixe de 150 €.

Une franchise fixe de 150 € sera retenue en cas de mise en jeu de la garantie Responsabilité Civile Associative.

Le cumul des indemnités ne pourra excéder **6.100.000 €** par sinistre, quel que soit le nombre victimes.

- Défense Pénale et Recours suite à accident

Défense : 40.000 €Recours : 40.000 €

## - Exclusions :

Ce contrat exclut la garantie responsabilité civile professionnelle agent de voyage et autres opérateurs de la vente de séjours.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Levallois Perret, le 24 septembre 2025

Pour la Société

